

---

**Informations RGPD**

**SELT** informe que

1) L'administrateur des données personnelles **est SELT SARL**

avec son siège social à Opole, adresse: ul. Wschodnia 23a, 45-449 Opole, inscrite au Registre des Entrepreneurs du Registre du Tribunal National sous le numéro 0000589791, les dossiers d'enregistrement de la Société se trouvent au Tribunal de District d'Opole, VIII Département Commercial du Registre du Tribunal National, capital social: 64.000.000 PLN, REGON: 363154414, NIP: 7543103311, numéro d'enregistrement BDO: 000009177.

2) **Coordonnées de l'Administrateur:** ul. Wschodnia 23a, 45-449 Opole, Pologne; rodo@selt.com;

3) L'Administrateur a nommé un Contrôleur européen de la protection des données que vous pouvez contacter pour toutes les questions concernant le traitement des données personnelles en écrivant à: iod@selt.com.

4) Vos données personnelles sont traitées par l'Administrateur conformément à l'art. (art.6 par.1 point b, c, et f et art. 9 par.2 point f du RGDP), aux fins de:

(1) l'adoption de mesures que vous avez pris avec l'Administrateur de données personnelles visant à conclure le contrat spécifié dans le Règlement, et en particulier le contrat de vente de Produits;

(2) l'exécution du contrat que vous avez conclu avec l'Administrateur, y compris obligations de garantie;

(3) l'exécution des obligations imposées à l'Administrateur liées à la direction d'activités commerciales;

(4) détermination, enquête ou défense des réclamations découlants de la conclusion du contrat;

(5) mise en œuvre de tâches liées à la commercialisation directe de biens et services.

5) Dans la mesure où vos données sont nécessaires pour conclure ou exécuter un contrat / service avec l'Administrateur, la fourniture de vos données personnelles est une condition pour conclure ce contrat / fournir le service. Si ces données ne sont pas fournies, l'administrateur ne pourra pas conclure et exécuter le contrat / service.

6) Vos données personnelles dans le cadre de leur traitement aux fins spécifiées ci-dessus au point 4) peuvent être confiées au traitement ou confiées à d'autres entités dans le cadre de l'exécution des obligations incombant à l'Administrateur de données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs énoncés dans le règlement, à savoir .:

(1) entités fournissant à SELT des services de transport et de livraison par courrier du Produit au Client,

(2) entités administrant les systèmes et serveurs informatiques et TIC de l'Administrateur sur lesquels sont situés les systèmes de l'Administrateur ou les sociétés de sous-traitance,

(3) entités exerçant des activités sur commande et au nom de l'Administrateur, par exemple ceux qui fournissent des services de maintenance, d'agence ou bancaires, ainsi que les Partenaires commerciaux de la société SELT,

cependant, l'Administrateur de vos données personnelles peut les transférer vers un pays tiers ou une organisation internationale dans le cadre de la mise en œuvre de ses tâches de marketing.

7) L'Administrateur traitera les données à caractère personnel susmentionnées pendant la période nécessaire à la réalisation des finalités spécifiques du traitement, c'est-à-dire dans le cadre du point 4), sections (1), (2), (4) et (5) pendant la période nécessaire à l'exécution du contrat / services, et après cette période, jusqu'à ce que la loi l'exige ou pour garantir toute réclamation, par contre dans le cadre de l'article 4) section (3) jusqu'à ce que l'administrateur remplisse ses obligations.

8) L'Administrateur peut prendre des décisions à votre sujet de manière automatisée.

9) L'Administrateur peut traiter vos données personnelles de manière automatisée dans le cadre du profilage des utilisateurs pour mettre en œuvre des tâches marketing.

10) Par conséquent, vous avez le droit:

(1) d'accéder au contenu des données (article 15 du RGPD);

(2) de rectifier des données (article 16 RGPD);

(3) de supprimer des données (article 17 du RGPD);

(4) de limiter le traitement des données, conformément à l'art. 18 RGPD;

(5) de transférer des données (article 20 RGPD);

(6) de s'opposer au traitement des données (article 21 du RGPD);

- (7) de déposer une plainte auprès de l'organe de contrôle (article 77 du RGPD);
- (8) d'un recours juridictionnel effectif (article 79 du RGPD);
- (9) d'une compensation(article 82 RGPD).